

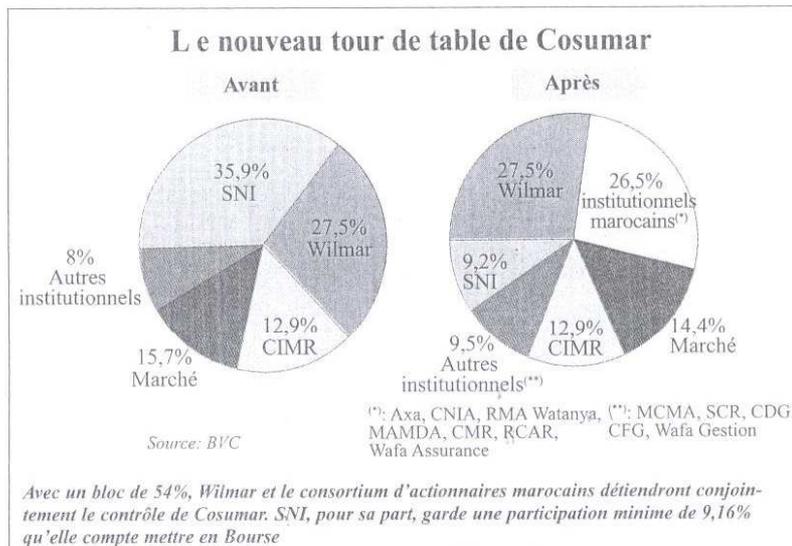
SNI lâche le contrôle de Cosumar

• La holding cède 24,2% du capital à un consortium d'institutionnels marocains

• Le reliquat du sucrier ira en Bourse

• Au total, la SNI aura encaissé 13,3 milliards de DH sur ses participations

SNI enclenche la seconde phase de son désengagement de Cosumar. La holding a en effet cédé hier, sur le marché boursier plus de 24% du capital du sucrier national, soit plus de 1 million d'actions au profit d'un large nombre d'institutionnels majoritairement marocains. Certains investisseurs renforcent leurs participations dans le capital de Cosumar. C'est le cas de Wafa Assurance qui détenait déjà plus de 5% mais également de Mamda, MCMA



et CMR qui disposaient au total de 2,56% de participations. D'autres intègrent le tour de table de la société, parmi eux, il y a la Caisse de dépôt et de gestion, la Société centrale de réassurance, le RCAR, RMA

Watanya, CNIA Saada, AXA Assurances Maroc, CFG Group et Wafa Gestion. Selon nos informations, le consortium comporte également un gestionnaire d'actifs sud-africain. L'opération a été conclue pour un montant de 1,948 milliard de DH valorisant l'action de Cosumar à 1.900 DH unitaire soit l'équivalent de son cours de référence en Bourse. Selon SNI, «le fruit de cette ces-

sionnels marocains», soutient-on auprès de SNI.

Le conseil d'administration comprendra, à cet effet, 3 représentants de Wilmar, 3 représentants des investisseurs institutionnels, en plus de 2 administrateurs indépendants et du PDG. En plus, 3 comités consultatifs (stratégique, audit et RH) seront constitués, avec la présence dans chacun d'entre eux de représentants de Wilmar et des institutionnels. SNI assure également que «des mécanismes seront mis en place pour garantir la pérennité et l'équilibre de ce bloc de contrôle sur le long terme».

Fidèle à son engagement de départ visant à développer le flottant des sociétés dont elle s'est désengagée, SNI envisage dans un troisième temps de remettre sur le marché boursier le reliquat (9,16%) de sa participation dans Cosumar afin d'en élargir la part flottante. Après Lesieur-Cristal, Bimo et Centrale Laitière, le désengagement de Cosumar est le 4e depuis l'annonce en mars 2010 de la stratégie de réorganisation de SNI. Stratégie qui a pour

Forte hausse de Cosumar sur 10 ans (en DH)



La cours de la valeur Cosumar n'a cessé de croître depuis 10 ans. L'action a ainsi bondi de plus de 60% depuis 2004

NB: Les valeurs du graphique sont celles de la première semaine de janvier de chaque année

sion sera utilisé au profit de la réduction de son endettement ainsi que du développement de ses activités actuelles».

Désormais, SNI, avec un reliquat de moins de 10% de participations, ne détient plus le contrôle du sucrier national. Ceci dit, la holding s'est assurée de préserver la «marocanité» de la société. Pour preuve, le nouveau bloc de contrôle du sucrier est composé de Wilmar qui avait acquis 27,5% en avril 2013 et des institutionnels qui détiendront ensemble 54% du capital de la société. «Ce bloc sera régi par un pacte d'actionnaires qui met en place une gouvernance partagée entre Wilmar et les institu-

objectif le changement de vocation de la holding qui passe d'un groupe opérationnel qui gère et consolide ses filiales à une société d'investissement à portefeuille à vocation minoritaire. Elle investira dans le long terme dans le développement de sociétés et de projets avant de les céder au marché quand elles atteignent un stade de développement pérenne». Au total, le produit de ces cessions s'élève à 13,3 milliards de DH pour SNI. □

Moulay Ahmed BELGHITI